

## **SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 1<sup>er</sup> MARS 2021**

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 1<sup>er</sup> mars 2021, à 16h30. Ladite séance est tenue, conformément à l'arrêt ministériel dû à la COVID-19, qui stipule que les séances publiques sont tenues à huit clos et permet aux membres d'assister auxdites séances par visioconférence et téléphone. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents par visioconférence: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour et Ginette Richard. Jacques Renaud est présent par téléphone. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

### **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

#### **RECOMMANDATION CP-21-040**

**Ministère de l'Environnement et de la**

**Lutte contre les changements climatiques**

**Avis de réclamation - Sanction administrative pécuniaire**

**Réexamen de la décision - Ouvrage de surverse du DR-02**

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a engagé un entrepreneur, qui a procédé à des nettoyages et des inspections des conduites d'égouts qui n'ont rien révélé d'anormal pour expliquer les débordements par temps sec;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a, par la suite, mandaté la firme de génie-Conseil FNX-INNOV inc. pour procéder à des investigations sur l'origine des débordements en temps sec à l'ouvrage de surverse DR-02 ainsi que par d'autres entreprises pour collecter les données requises pour les investigations;

Considérant, qu'à la connaissance de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, aucune nouvelle construction et/ou ajout d'équipement pourrait expliquer lesdits débordements;

En conséquence de ce qui précède, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande le réexamen de la décision de l'avis de réclamation - Sanction administrative pécuniaire émis par Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel mandate Me Conrad Delisle pour entreprendre les démarches de réexamen de la décision de l'avis de réclamation - Sanction administrative pécuniaire émis par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

#### **RECOMMANDATION CP-21-041**

**Forges de Sorel Inc.**

**Transport lourd**

Considérant que le Conseil municipal a reçu des plaintes concernant la circulation de camions lourds, desservant Les Forges de Sorel inc., en soirée ainsi que la nuit;

Considérant que le Conseil municipal a également reçu des plaintes concernant le stationnement de nuit de véhicule lourd, desservant Les Forges de Sorel inc., au Centre Récréatif Aussant (aréna);

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande la collaboration des Forges de Sorel Inc., afin d'informer leurs camionneurs de ne pas stationner leurs véhicules lourds dans le stationnement du Centre Récréatif Aussant (aréna) et de demander des explications concernant la circulation des camions en soirée et la nuit.

**ARÉNA**

Le Secrétaire-trésorier fait état des activités du Centre Récréatif Aussant ainsi que des diverses correspondances.

**PARCS ET LOISIRS**

**RECOMMANDATION CP-21-042**

**Patinoire extérieure**

Considérant que l'installation d'une patinoire extérieure sur le terrain d'Hydro Québec, situé à l'arrière du Centre Récréatif Aussant, engendrerait d'importants coûts d'infrastructures, d'équipements et de location;

Considérant que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande à la direction de l'école Martel de réévaluer la possibilité d'installer, comme par les années passées, la patinoire extérieure dans la cour de l'école, avec une roulotte pour les patineurs;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel contribue financièrement, depuis de nombreuses années, au bien-être de l'école Martel par l'entretien de la pelouse, aménagement paysager, plantation d'arbres, terrain de soccer, module de jeux, mur d'escalade et diverses subventions;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande à la direction de l'école Martel de réévaluer la possibilité d'installer une patinoire extérieure, dans la cour de l'école, avec une roulotte pour les utilisateurs.

**SUBVENTION, COTISATION, PUBLICITÉ**

**RECOMMANDATION CP-21-043**

**Subvention, Cotisation, Publicité**

En réponse aux demandes formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Cégep de Sorel-Tracy  
Colloque virtuel des étudiants(es) de sciences humaines: **100,00 \$**
- Journal Les 2 Rives  
Publicités Cahier marché de l'emploi: **refusé**
- Carrefour Action municipale et famille  
Adhésion 2021: **45,42 \$**

**AUTRES OBJETS**

**RECOMMANDATION CP-21-044**

**Municipalité amis des Aînés (MADA)  
Nomination des représentants**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE les membres du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel nomment pour le Conseil municipal: le Maire, Vincent Deguise, et la conseillère, Mélanie Gladu; pour la Ville: Raymonde Latour; pour l'organisme communautaire : Chez-Nous Saint-Joseph : Nicole Kiopini et pour les citoyens: Mme Aliette Moreau et Mme Louise Roy représentants au sein du Comité Local (MADA).

**RECOMMANDATION CP-21-045**

**Instance régionale de concertation en persévérance  
scolaire et réussite éducative de la Montérégie  
Adhésion de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel**

Considérant que l'IRCM regroupe un ensemble de partenaires régionaux, intersectoriels et interordres qui souhaitent oeuvrer de façon concertée à la persévérance scolaire et à la réussite éducative des jeunes et adultes de la Montérégie;

Considérant que le principal objectif de l'IRCM est de contribuer à la persévérance scolaire et à la réussite éducative des jeunes par la mobilisation des acteurs ainsi que par le développement d'initiatives concertées favorisant la mise en place de facteurs de protection autour des jeunes et de leur famille;

Considérant qu'une IRC peut être composée des acteurs des réseaux scolaires et de l'éducation, de la santé et des services sociaux, de l'emploi, des réseaux communautaires ainsi que sphères municipales et de loisirs;

Considérant que les IRC sont nées d'une volonté commune d'un ensemble de partenaires mobilisés afin de soutenir la lutte au décrochage scolaire dans leur région;

Considérant que le comité régional de la famille et des aînés (CRFA) recommande aux villes d'adhérer à l'IRCM;

Considérant que l'adhésion à l'IRCM est sans frais;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel adhère à l'instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie (IRCM), à titre d'organisme, et ce, sans frais.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel invite les organismes qui s'intéressent à la persévérance scolaire et à la réussite éducative à adhérer à l'IRCM, incluant les municipalités de la MRC.

**RECOMMANDATION CP-21-046**

**Propriété du 609 à 613, rue Champlain  
et 324-326, rue Élisabeth**

Considérant que des échafauds sont installés sur la propriété mentionnée en rubrique, sans qu'aucun travail ne soit exécuté, et ce, depuis plusieurs mois;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande à la firme MNP Ltée - Syndic de démanteler les échafauds se trouvant sur la propriété mentionnée en rubrique.

**RECOMMANDATION CP-21-047**

**L'Association pulmonaire du Québec**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE soutenir la « Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2021 » de l'Association pulmonaire du Québec et s'engage à mener des activités d'arrachage, de prévention et de sensibilisation.

**RECOMMANDATION CP-21-048**

**Rio Tinto Fer et Titane  
Plainte à l'évaluation**

Considérant que Rio Tinto Fer et Titane a fait une plainte au Tribunal administratif du Québec;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel mandate les avocats de la Firme FQM évaluations foncières pour les représenter auprès du Tribunal administratif du Québec.

**RECOMMANDATION CP-21-049**

**Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
Campagne Vers des collectivités durables  
Appui**

Attendu que les populations sous-bancarisées et non bancarisées ont un urgent besoin d'avoir accès à des services bancaires, car des milliers de villages et de municipalités rurales n'ont aucune succursale bancaire et plus de 900 municipalités ont exprimé leur appui pour la mise en place d'une banque postale;

Attendu que, au Canada, des milliers de personnes n'ont pas accès à Internet haute vitesse, et que le gouvernement fédéral promet depuis longtemps d'intervenir afin de leur donner accès à un service à large bande;

Attendu que des mesures doivent être prises sans délai pour mettre en place un solide réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques;

Attendu que, pour atteindre les cibles de 2050 en matière de neutralité carbone, Postes Canada doit fortement accélérer l'électrification de son parc de véhicules;

Attendu que les bureaux de poste, dont le réseau couvre l'ensemble du pays, sont en mesure de fournir une vaste gamme de services à la manière de carrefours communautaires;

Attendu que les facteurs et factrices de Postes Canada, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, sont en mesure de fournir un service de vigilance auprès des personnes vulnérables afin qu'elles puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible;

Attendu que Postes Canada est tenue de faire sa part pour mettre en place une relance après-pandémie qui soit juste;

Attendu que le rapport intitulé La voie à suivre pour Postes Canada, déposé dans le cadre de l'examen du service postal public, mené en 2016 par le gouvernement fédéral, recommande que Postes Canada diversifie ses services et qu'elle les adapte aux besoins de la population, qui sont en constante évolution;

Attendu que le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), grâce à sa campagne Vers des collectivités durables, propose une vision du service postal à l'ère numérique et post-carbone qui apporte des solutions à ces besoins, et bien davantage;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel appuie la campagne Vers des collectivités durables et écrive à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, l'honorable Anita Anand, pour lui faire part des raisons qui justifient son appui et y joigne une copie de la présente résolution.

**RECOMMANDATION CP-21-050**

**Programme d'aide à la voirie local  
Volet - Projets particuliers d'amélioration  
PPA-CE et PPA-ES  
Dossier no 00030110-1 - 53050 (16) - 2020-06-11-40**

Attendu que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Pour ces motifs, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE le Conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel approuve les dépenses d'un montant de 39 867,70 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

**CORRESPONDANCE**

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RECOMMANDATION CP-21-051**

**Levée de la séance**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier